



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sélection génétique

Question écrite n° 76199

Texte de la question

M. Jean-Luc Prével attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le gel budgétaire des crédits génétiques et ses conséquences sur les Unités nationales de sélection et de promotion de la race (UPRA). Les UPRA ont pour mission de collecter, analyser et diffuser toutes les informations nécessaires à la promotion et à l'évolution de la race. Ce sont des structures parlementaires et associatives. Or la confirmation du gel de 4 millions d'euros de crédits génétiques risque de déséquilibrer les budgets et d'entraîner la cessation d'activité de certains éleveurs. Alors que les organisations d'élevage se sont engagées dans une refondation courageuse dans le cadre du dispositif génétique français, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre pour parvenir à une dotation budgétaire acceptable.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. Le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences du gel des crédits affectant le secteur de l'élevage et notamment ceux destinés aux unités nationales de sélection et de promotion des races. Conscient des difficultés particulières des établissements, le ministre de l'agriculture et de la pêche a obtenu qu'un dégel spécial des crédits de génétique animale de 1 million d'euros soit accordé. Cela permettra de financer les dossiers prioritaires et de répondre, au moins partiellement, à la demande des unités en situation la plus délicate.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prével](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76199

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9842

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11512